



Charleville-mezieres, mardi 31 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02899

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation (Véhicule immergé)**Canal des Ardennes****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 31/05/2022 de 12:00 à 19:00**o **Canal des Ardennes**

entre les pk 30.142 (Ecluse n°01 du Chesne) et pk 20.573 (Ecluse n°01 de Sauville)

Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison de la présence d'un véhicule immergé à proximité du pont droit au PK 28.436, la navigation est arrêtée sur le canal des Ardennes, entre l'écluse n°1 de Sauville et l'écluse n°1 du Chesne.

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Nord-Est, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.30.01 - Fax : 03.83.98.56.61

Date limite d'affichage :

01/06/2022

Chef d'UTI

Signé

Francis MARTIN